

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**Déclaration de S.E. M. Mohammed LOULICHKI,  
Ambassadeur, Représentant Permanent  
du Royaume du Maroc à Genève**

\*\*\*\*\*

**Débat interactif avec  
la Haut Commissaire aux droits de l'Homme**

**6ème session du Conseil des Droits de l'Homme**

\*\*\*\*\*

**Genève, Mardi 11 décembre 2007**

- Je voudrais tout d'abord présenter à mon collègue l'Ambassadeur de l'Algérie les condoléances des plus attristées de mon pays à la suite de l'inqualifiable acte terroriste qui a frappé des vies innocentes et lui demander de transmettre notre sympathie et compassion aux familles des victimes.

- Je voudrais ensuite exprimer nos remerciements à Madame la Haut Commissaire pour sa présentation qui reflète son souci de continuer à mettre à jour notre Conseil sur les activités qu'elle entreprend en application de son mandat.

- L'interaction soutenue entre Madame la Haut Commissaire et le Conseil est de la Haute signification pour nous tous et devrait être consolidée et renforcée dans le respect des attributions et des spécificités des deux organes.

- Ma délégation se réjouit de l'adoption par la 3<sup>ème</sup> Commission du paquet institutionnel d'une manière qui a sauvegardé à ce document historique toute sa pertinence ainsi que sa vocation universelle. Le paquet institutionnel est le fruit d'un processus de négociations laborieux et intense qui a abouti à un document substantiel, équilibré et tourné vers l'avenir.

- Comme Mme la Haut Commissaire l'a toujours appelé, l'UPR est « le joyau de la couronne ». Le Maroc accorde une attention particulière à ce mécanisme et sera parmi les premiers Etats membres des Nations Unies à y être soumis. A cet effet, mon pays se trouve à un stade avancé de préparation du rapport national et tous les mécanismes de coordination interministériels et de consultation avec les autres parties prenantes, dont la société civile et les Institutions nationales sont opérationnels.

- Parallèlement à cet engagement dans le cadre national, mon pays avec la Suisse, le Brésil et les Philippines a organisé, hier, un événement parallèle aux travaux de la session en cours du Conseil sur « les bonnes pratiques d'élaboration des rapports nationaux et de consultations avec des différentes parties prenantes dans le cadre de l'UPR ». Cette réunion a été l'occasion de rendre compte du processus suivi par le Maroc pour la préparation de son examen et d'échanger les points de vue sur les moyens d'assurer l'efficacité de l'UPR.

- L'Organisation Internationale de la Francophonie organisera au Maroc au début du mois de février un séminaire d'initiation à l'UPR. Cette manifestation à laquelle prendront part les diplomates chargés des droits de l'Homme à Genève, mais surtout les responsables des capitales en charge de coordonner l'UPR, sera une occasion pour familiariser les Etats membres, observateurs et associés de l'OIF aux différents aspects de ce mécanisme novateur auquel ils seront soumis durant les quatre années à venir. Il s'agira d'un séminaire didactique ayant également pour objectif de sensibiliser les Etats aux questions pratiques liées à toutes les étapes de ce processus. Dans ce cadre, la contribution du Haut Commissariat en termes d'expertise est fondamentale et nous remercions le Bureau de Mme la Haut Commissaire pour sa disponibilité à contribuer dans ce cadre.

- Nous remercions M. le Président du Conseil, pour les consultations qu'il a organisées au sujet de la relation entre le Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'Homme et le Conseil et Mme la Haut Commissaire pour son engagement à continuer ce processus afin de renforcer davantage sa relation et son interaction avec les Etats membres du Conseil. Il est important de parvenir à une compréhension mutuelle sur cette question dans l'intérêt du Conseil et du Haut Commissariat.